ASSOCIATION DES CENTRES D'URGENCE DU QUÉBEC
ACUQ

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des centres d'urgence du Québec (ACUQ) tenue le 13 novembre 2024, à 13 h 30 à l'Hôtel du domaine de Thetford mines.

Présences : Membres actifs

Prénom	Nom	Organisation
Sylvie	Garneau	CAU 9-1-1 de Repentigny
Marie-Annick	Gauthier	CAU 9-1-1 Police de Laval
Paul	Charbonneau	CAU 9-1-1 Ville de Gatineau
Jacky	Piquette	CAU Lac Saint-Jean - Ville d'Alma
Marc	Asselin	CAU MRC des Collines-de-l'Outaouais
Marie-Noëlle	Morin	CAUAT
Alex	Bernier	CAUCA
Jacynthe	Poulin	CAUCA
Nelly	Rioux	CAUREQ
Vincent	Heine	CCS de l'Outaouais
Pascal	Roberge	CCS Estrie
Yves	Masse	CCS Groupe Alerte Santé
Philippe	Trudel	CCS MCQ
Marie-Ève	Girard	CCU 9-1-1 Châteauguay
Francis	Piché	Centre 9-1-1 de la Ville de Mirabel
Sébastien	Bédard	CTAU Ville de Blainville
Chantal	Vel	CU 9-1-1 de la Ville de Granby
Patricia	Chouinard	CU 9-1-1 Lévis
Joanie	Decarufel	CU 9-1-1 Mascouche
Sandra	Lessard	CU 9-1-1 Saguenay
Isabelle	Barbier	CU 9-1-1 Ville de Saint-Jérôme
Pierre-Luc	Gagnon-Denis	Direction de la police de Trois-Rivières
Danny	Bastien	Régie de la police Thérèse-de-Blainville
Jessyca	Nault	Régie de police Richelieu-Saint-Laurent
Marie-Ève	Sigouin	Régie de police Richelieu-Saint-Laurent
Johanne	Marotte	Régie de police Roussillon
Michel	Thiffault	SCAU 9-1-1 Terrebonne
Vicky	Gionet	SCAU de la Ville de Saint-Eustache
Robert	Fortin	SCAU Groupe CLR

Marie-France	Côté	Service de police de la Ville de Sherbrooke
Stéphane	Trudelle	Service de police Saint-Jean-sur-Richelieu
Serge	Villeneuve	SIM
Pascal	Roy	SPVQ 9-1-1 Ville de Québec
Danny	Rail	Sûreté du Québec

Présences :
(Membres partenaires) Madame Lise Rémillard

Présence :
(Invitée) Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pascal Roberge, vice-président de l'ACUQ, ouvre l'assemblée à 13 h 40 en remplacement de la présidente, Mme Émilie Gagnon, et souhaite la bienvenue aux membres.

2. AVIS DE CONVOCATION ET CONSTATATION DU QUORUM

L'ordre du jour ayant été dûment expédié et le quorum étant constaté,

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 NOVEMBRE 2023

RAGA24-11-01 Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal, il est proposé par Mme Marie-France Côté appuyé par Mme Johanne Marotte et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 novembre 2023 et de l'adopter tel que déposé.

4. RAPPORT ANNUEL

M. Roberge débute la présentation de son rapport annuel en présentant les administrateurs constituant le conseil d'administration 2024 et en les remerciant pour leur engagement dans le cadre de leur mandat. Il tient également à remercier l'équipe de la permanence assurée par l'ASSOCIÉ pour leur soutien.

M. Roberge débute la présentation des grands dossiers de l'année 2023-2024 :

- 12 rencontres du conseil d'administration incluant une planification stratégique
- 4 événements (incluant le congrès annuel, le rendez-vous de l'ACUQ et une série de webinaires
- 11 participations sur d'autres comités

4.1 COMITÉS DE TRAVAIL

4.1. Groupe de travail sur l'évolution de l'encadrement législatif des centres d'urgence 9-1-1 et de certains centres secondaires d'appels d'urgence

M. Roberge précise que le 15 novembre 2023, la Gazette officielle a publié le règlement sur les normes et critères de qualité des centres 9-1-1 et certains centres secondaires. Entrée en vigueur : 1er janvier 2024 pour les centres 9-1-1 et de répartition SSI/police, 1er janvier 2026 pour les centres secondaires. Nous invitons les membres à prendre connaissance du document de loi et, au besoin, à se tourner vers le MSP pour toute question d'interprétation.

4.1.2 Comité de liaison sur le déploiement 9-1-1 PG

Mme Émilie Gagnon occupe le siège pour l'ACUQ. Bien que le comité soit actuellement moins actif en raison des plénières, il demeure en place et ses rencontres se tiennent au besoin. Le comité a pour mandat de faciliter une transition harmonieuse pour l'ensemble des parties prenantes dans le cadre du déploiement du 9-1-1 PG, de partager les enjeux rencontrés, d'interpeller les partenaires en cas de problématiques identifiées et de déterminer des pistes de solution, le cas échéant.

4.1.3 Table d'échange d'information en lien avec le déploiement du 9-1-1 PG

Cette table a pour mandat la mise en place d'un canal d'information et d'échanges sous la coordination du MSP en vue du déploiement du 9-1-1 PG.

Ses objectifs sont de partager l'information auprès des centres d'appels d'urgence du Québec en lien avec le 9-1-1 PG. Il partage également entre les centres d'appels d'urgence les enjeux rencontrés par ceux-ci. Il invite des experts afin d'apporter des pistes de solutions sur divers enjeux rencontrés et produit aux autorités municipales et provinciales de qui relève chaque centre d'appels d'urgence, des suivis périodiques de l'état de situation de la mise en place du 9-1-1 PG en matière de ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Il met à jour et diffuse l'information pertinente destinée aux citoyens sur les nouvelles fonctionnalités du 9-1-1 PG lorsqu'elles seront offertes.

4.1.4 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) - comité tactique du service 9-1-1 PG – Volet cartographie

Le MRNF collabore activement avec les municipalités pour déployer un guide d'adressage et alimenter la base de données du 9-1-1 PG en quatre phases. Le comité tactique assure l'adéquation entre les responsabilités du MERN (agrégateur SIG) et celles des municipalités (fournisseurs de données) et doit : participer aux travaux du CRTC sur le modèle de données, identifier les écarts avec la situation actuelle, définir le processus cible d'échange d'information et recommander une solution et sa stratégie de déploiement pour la composante cartographique.
Un guide des bonnes pratiques est en validation, le dépôt municipal reste actif et le MRNF œuvre à un référentiel actualisé des bâtiments.

4.1.5 Comité de veille technologique et réglementaire (Agence)

Le comité exerce une vigie technologique et réglementaire au Canada, aux États-Unis et en Europe, formule des recommandations et encadre des études sur divers volets des centres 9-1-1 (RH, communication, technologies, SIG, cadre juridique, certification, assurance-qualité, finances). Le plan d'action 2024-2026,

déployé en trois axes (vigie, formation, communication), a été entériné cette année. Le comité suit le déploiement du 9-1-1 PG et reste à l'affût des initiatives de l'Agence.

4.1.6 Ministère de la Santé et des Services sociaux - Comité honneurs et récompenses

Les répartiteurs médicaux d'urgence ont été intégrés au comité Honneurs et Récompenses, leur permettant d'être admissibles à la Médaille du Gouverneur général pour services distingués. Mme Émilie Gagnon reprend le siège de l'ACUQ et s'engage à poursuivre la représentation afin d'obtenir cette reconnaissance pour l'ensemble des répartiteurs d'urgence du Québec.

4.2 PROGRAMME DE FORMATIONS EN DÉVELOPPEMENT

En collaboration avec l'Agence municipale de financement, l'ACUQ poursuit son offre de service de formation. Cette année, une nouvelle formation a été ajoutée : « Répartition 9-1-1 : appelants suicidaires et état mental perturbé » (Lili Brunet St-Pierre).
En partenariat avec le ministère de la Justice et certains centres 9-1-1, quatre nouvelles capsules gratuites ont également été mises en ligne, portant sur la prise d'appels liés aux violences conjugales et sexuelles.

4.3 ÉVÉNEMENTS

4.3.1 Congrès 2024

M. Roberge mentionne que le congrès annuel est un moment fort dans la vie de notre association. Il enrichit nos connaissances, renforce nos relations et c'est un forum exclusif d'échange et de réseautage. Le congrès, sous le thème : Les centres d'urgence, AU CŒUR des changements de la prochaine génération, a réuni plus de 145 participants. Il remercie les membres pour leur présence et leur engagement.

Il souligne aussi l'importance du prix Appel méritoire, il invite les membres à continuer de déposer des candidatures pour ce prix extrêmement important pour souligner le travail de nos équipes.

5. APPROBATION, RATIFICATION, SANCTION ET CONFIRMATION DES ACTES, DÉCISIONS ET RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES OFFICIERS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 NOVEMBRE 2023

Tous les procès-verbaux sont disponibles dans la section membre du site Internet de l'ACUQ.

RAGA24-11-02 Il est proposé par M. Philippe Trudel, secondé par M. Paul Charbonneau et unanimement résolu d'approuver les décisions et résolutions des administrateurs et des officiers depuis l'assemblée générale annuelle du 22 novembre 2023.

6. ÉTATS FINANCIERS

a) Rapport des vérificateurs au 31 août 2024

M. Roberge présente aux membres les états financiers se terminant le 31 août 2024 et les notes qui les accompagnent. L'année financière se termine avec un surplus de 47$ et il rappel que la tenue du congrès est un élément majeur pour assurer la pérennité financière de l'ACUQ. Il précise que nous avons utilisé 7 000$ de la réserver pour le dépôt du mémoire à l'Assemblée nationale

RAGA24-11-03 Il est proposé par Mme Jackie Piquette. secondé par M. Yves Masse et unanimement résolu d'entériner les états financiers de l'ACUQ au 31 août 2024, tels que déposés.

b) Nomination des vérificateurs pour 2024-2025

M. Roberge recommande de poursuivre avec la firme comptable Poirier et Associés qui assure, pour un prix raisonnable, l'examen des états financiers de l'ACUQ depuis plusieurs années déjà.

RAGA24-11-04 Il est proposé par M. Danny Bastien, secondé par M. Alex Bernier et unanimement résolu de retenir, dans le cadre du mandat de la mission d'examen des états financiers de l'Association pour l'année financière 2024-2025, les services de la firme comptable Poirier et Associés au montant de 2 250 $, plus les taxes applicables.

7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

M. Roberge rappelle les règlements généraux relatifs aux élections. L'Association est administrée par un conseil composé d'au moins trois (3) administrateurs et d'au plus neuf (9) membres en règle et élus conformément aux dispositions du présent règlement. Les mandats sont d'une durée de deux (2) ans et les membres sont élus en alternance.

Il y a quatre (4) postes en élection cette année. L'ACUQ a reçu quatre (4) candidatures.

M. Roberge recommande Mme Vicky Gionet comme présidente des élections.

RAGA24-11-05 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Jessie xx et unanimement résolu de nommer Mme Gionet présidente d'élection.

Mme Gionet présente les candidatures reçues,

- Siège en élection n° 2 : Mme Marie-France Côté
- Siège en élection n° 4 : Mme Émilie Gagnon
- Siège en élection n° 6 : Mme Jacynthe Poulin
- Siège en élection n° 8 : M. Pascal Robergen

Considérant que nous avons quatre postes à pourvoir et quatre candidature, Mme Gionet déclare les personnes élus par acclamation.

8. Varia

Aucun ajout au varia

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Roberge au nom du conseil d'administration de l'ACUQ et en son nom personnel, tient à remercier les membres de leur confiance renouvelée et de leur implication.

RAGA24-11-05 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Annie Blais, secondé par Mme Marie-Annick Gauthier et unanimement résolu de lever l'assemblée à 14 h 06.

_____	_____
Émilie Gagnon	Pascal Roberge
Présidente	Vice-président